



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 1

Date : 16/08/2009

Remplace la fiche : 0/0/0

EOS II peinture murale

8014

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom commercial	: EOS II
Type de produit	: Liquide
Usage	: Domestique et professionnel
Identification de la société	: ActiNa sprl – Peintures Naturelles Galtane Chemin de l'Ermite, 69 B-1420 Braine l'Alleud - Belgique Tél. +32 (0)2 384 98 15 Fax +32 (0)2 384 12 92
Organisme consultatif officiel	France : Centres anti-poisons français: ORFILA - Tel : 01.45.42.59.59 Belgique : Centre anti-poisons belge: +32.(0)70/245.245 Suisse : Centre suisse d'information toxicologique: +41.(0)1.251.51.51

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Préparation aqueuse à base de matières premières de remplissage minérales et végétales sans solvant.

Eau, craie, spath calcaire, talc (exempt d'amiante), blanc de titane, huile de carthame, huile de tournesol, tourteau de soja, methyl-cellulose, siccatif (cobalt), conservateur 0,01% (1,2 Benzisothiazolin-3-on CAS Nr. 2634-33-5 et 2 Methyl-4-isothiazolin-3-on, CAS Nr. 2682-20-4)

Teneur en VOC : < 0,05g/litre. Cat A/a Valeur limite EU : 30g/l

Ce produit n'est pas dangereux.

3 DANGER EVENTUELS

Identification des dangers Non classé comme préparation dangereuse.
Toutefois le produits contient 0.01% de 1,2 Benzisothiazolin-3-on CAS Nr. 2634-33-5 et 2 Methyl-4-isothiazolin-3-on, CAS Nr. 2682-20-4

Symptômes liés à l'utilisation :

- Inhalation : Ce produit n'est pas dangereux.
- Contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation
- Contact avec les yeux : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- Ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4 PREMIERS SECOURS

- Après inhalation : Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Après un contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminées.
: Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Après un contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau
- Après ingestion : Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

5 MESURES POUR LUTTER CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.

- | | |
|--------------------------------------|---|
| Prévention | : ne pas fumer |
| - Agents d'extinction appropriés | : Mousse à base d'alcool. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Poudre. |
| - Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. |
| - Incendies avoisinants | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. |
| Protection contre l'incendie | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| Procédures spéciales | : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. |

ActiNa sprl – Peintures Naturelles Galtane – En cas d'urgence :
Chemin de l'Ermite, 69 1420 Braine l'Alleud Belgique
Tél : +32 (0)2 384 98 15
Fax : +32 (0)2 384 12 92



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 1

Date : 16/08/2009

Remplace la fiche : 0/0/0

EOS II peinture murale

8014

6 MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Rincer.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains : Non requis
- Protection de la peau : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux : Non requis
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C : Liquide visqueux.
Couleur : Blanc ou selon la couleurs
Odeur : Caractéristiques d'huiles végétales et résine de dammar
pH : Environ 9 (100g/l 20°C)
Point d'ébullition [°C] : 100
Densité : Environ 1,5g/cm3
Viscosité : 20 000 mPas ou 200 Poise
Solubilité dans l'eau : Complète
Point d'éclair [°C] : Non applicable
Temp. d'autoinflammation [°C] : Non applicable
Limites d'explosivité inférieures [%] : Non applicable
Limites d'explosivité supérieures [%] : Non applicable
Teneur en VOC : Produit à base d'eau, sans solvant organique volatil,
< 0,05 g/litre. Interieur mate murs et plafonds : Cat A/a Valeur limite EU : 30g/l



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 1

Date : 16/08/2009

Remplace la fiche : 0/0/0

EOS II peinture murale

8014

10 STABILITE ET REACTIVITE

Produits de décomposition Dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

11 INDICATION SUR LA TOXICOLOGIE

Informations toxicologiques : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible

Irritation cutanée : Pas d'irritation connue

Irritation des yeux : Irritation (grains)

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques - CL50-96 heures – poissons (mg/l) : Aucune donnée disponible

13 CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non classifié – néant

ActiNa sprl – Peintures Naturelles Galtane – En cas d'urgence :

Chemin de l'Ermitte, 69 1420 Braine l'Alleud Belgique

Tél : +32 (0)2 384 98 15

Fax : +32 (0)2 384 12 92



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 1

Date : 16/08/2009

Remplace la fiche : 0/0/0

EOS II peinture murale

8014

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage :	Le produit n'est, sur base des données disponibles, pas une matière dangereuse au sens de la loi sur les produits chimiques et du règlement sur les matières dangereuses. Il ne doit donc pas être étiqueté de mention particulière.
Phrases R :	inapplicable
Phrases S :	S2 : Conserver hors de la portée des enfants. S25 : Éviter le contact avec les yeux.
Classement selon VbF :	inapplicable
Evacuation technique de l'air :	inapplicable
Danger de pollution de l'eau :	inapplicable
Valeur MAK :	inapplicable

16 AUTRES INFORMATIONS

Les indications ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles devraient décrire les exigences sur le plan de la sécurité du produit et non pas garantir des qualités spécifiques.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document